



unicef 
pour chaque enfant



Pauvreté et privations de l'enfant en République Démocratique du Congo

Province de la Mongala

Année 2021

La province de la Mongala

Géographie et démographie

La province de la Mongala, à l'instar de celles du Nord et du Sud-Ubangi, de l'Equateur et de Tshuapa est issue du démembrement de l'ancienne province de l'Equateur depuis 2015. Elle compte les trois territoires de Bongandanga, Bumba et Lisala qui est le chef-lieu de la province.

Selon l'annuaire statistique 2017 et MICS 2018

Superficie : 58 141 Km²

Population en 2017 : 1,8 millions d'habitants

Densité de la population en 2017 : 32 hbts/Km²

Espérance de vie en 2016 : 56,0 ans

Population rurale : 93%

Population de moins de 5 ans : 22%

Population de moins de 18 ans : 56%

Taille moyenne des ménages : 4,7

Nombre moyen d'enfants /femmes : 7,3

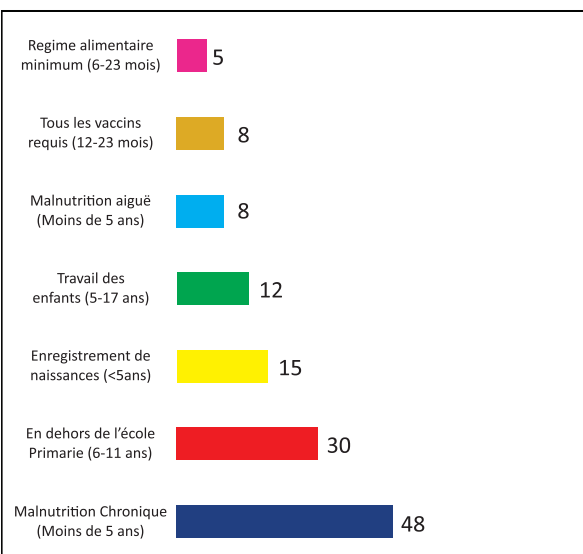
Sur le plan économique, la province de la Mongala a une activité qui tourne principalement autour des secteurs agricole et forestier, avec près du tiers du terroir occupé par les complexes agricoles et les zones d'agriculture permanentes. Historiquement, la Mongala, deuxième territoire agricole de l'ancienne province de l'Equateur, était à la tête de la production d'huile de palme et de riz, deuxième pour les cultures de banane et de maïs et troisième pour l'arachide, la patate douce et le cacao, avec une spécificité pour la culture de l'igname (Ministère de l'Agriculture 1998). Avant le récent découpage territorial, le gouvernement avait identifié l'ancienne province de l'Equateur comme prioritaire en raison de son grand potentiel agricole tant pour la production des produits vivriers domestiques que pour les cultures d'exportations telles que le caoutchouc et le cacao. La Banque mondiale a investi dans la réhabilitation des routes principales reliant la région avec la République Centrafricaine au nord et les principaux ports le long du fleuve Congo. L'Union Européenne finance également l'amélioration des équipements de navigation et des ports le long du fleuve, ce qui réduira les coûts de transport le long du couloir de Kisangani à Kinshasa. Malgré son potentiel (hydroélectrique, biomasse, solaire) l'approvisionnement structurel en électricité du territoire est inexistant. Cette situation pénalise évidemment son développement et toutes les activités socio-économiques. Le bois reste la principale source d'énergie utilisée au niveau domestique pour la cuisson des aliments dans les ménages mais aussi pour d'autres usages (briqueterie, fabrication des savons à base d'huile de palme).

Situation récente

Traversée de bout en bout par des cours d'eau, la Province fait régulièrement face à des inondations qui la prédisposent à l'épidémie de choléra.

Droits des enfants

Quelques indicateurs sur la situation des droits des enfants (en pourcentage)



Selon MICS 2018, seuls 15% d'enfants de moins de 5 ans dans cette province sont enregistrés à l'Etat civil, ainsi on estime qu'environ 291 000 enfants ne le sont pas (estimations 2018 avec l'annuaire 2017).

Seuls 8% d'enfants de 12-23 mois ont reçu tous les vaccins requis par le programme élargi de vaccination. Par conséquent, Environ 70 000 de ces enfants n'ont pas reçu tous les vaccins requis.

Seuls 5% d'enfants de 6-23 mois ont reçu un régime alimentaire minimum¹ au cours des derniers 24 heures ayant précédé la visite de l'équipe MICS. On estime qu'environ 100 000 enfants n'en ont pas reçu.

Parmi les enfants de moins de 5 ans, 8% souffrent de malnutrition aiguë (29 000) et 48% (163 000) souffrent de malnutrition chroniques.

Parmi les enfants âgés de 6-11 ans qui doivent être inscrits au cycle primaire, environ 99 000 (30%) sont hors du système scolaire.

Environ 75 000 enfants de 5-17 ans, soit 12%, sont impliqués dans des travaux domestiques ou économiques dépassant des seuils horaires recommandés².

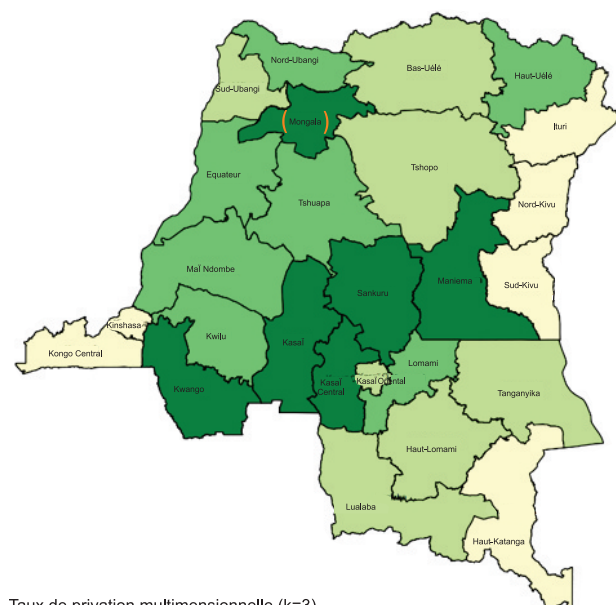
Le profil épidémiologique de cette province réduit les chances de survie des enfants accentuant la situation de pauvreté (y compris celle non monétaire et multidimensionnelle des enfants) dans laquelle vivent déjà les populations.

Pauvreté des enfants de la province de la Mongala

La pauvreté (non monétaire) de l'enfant va outre l'accès aux ressources financières. En effet, les enfants pauvres font face à la privation de ressources matérielles et affectives nécessaires à leur survie, à leur développement et à leur épanouissement. La pauvreté de l'enfant est donc multidimensionnelle. Afin de refléter cette particularité, la pauvreté est mesurée en utilisant l'Analyse du chevauchement des privations multiples (MODA), selon laquelle, l'enfance est divisée en quatre phases³. Pour chacune d'entre elles, une sélection spécifique de huit dimensions de bien-être sont retenues : la nutrition, la santé, l'eau, l'assainissement, l'hygiène, le logement, l'information, la protection de l'enfant ou l'éducation. Un enfant simultanément privé dans trois ou plus de dimensions ($k=3$) est considéré comme pauvre. Dans cette section, la prévalence de la privation multidimensionnelle, des privations pour chaque dimension et de leurs chevauchements sont passés en revue pour les enfants de la province de la Mongala. Cette analyse fournit les informations nécessaires pour contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre des programmes et politiques pertinentes pour les enfants de la province de la Mongala.

Privation multidimensionnelle

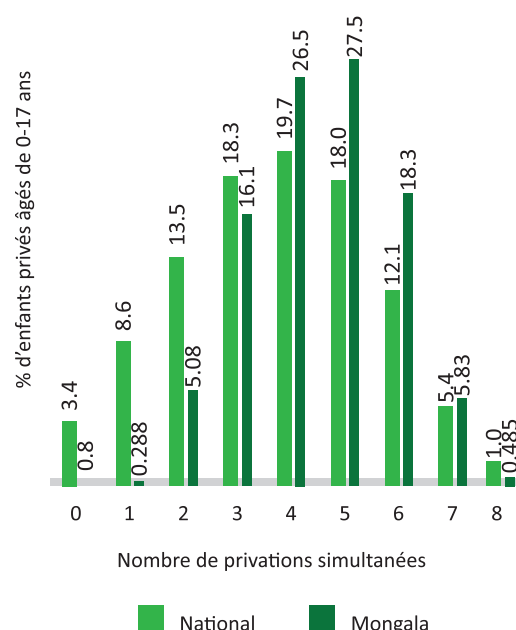
Pourcentage des enfants âgés de 0 à 17 ans en situation de pauvreté par province



Taux de privation multidimensionnelle ($k=3$)

- 93 - 99
- 86.3 - 93
- 76.1 - 86.3
- 35.1 - 76.1

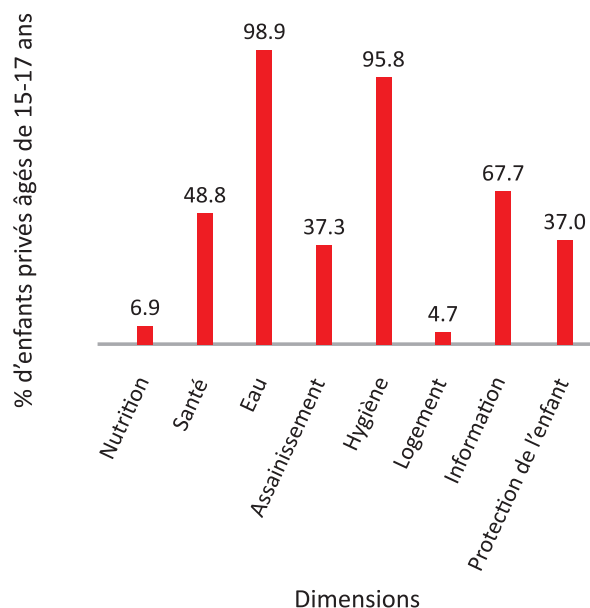
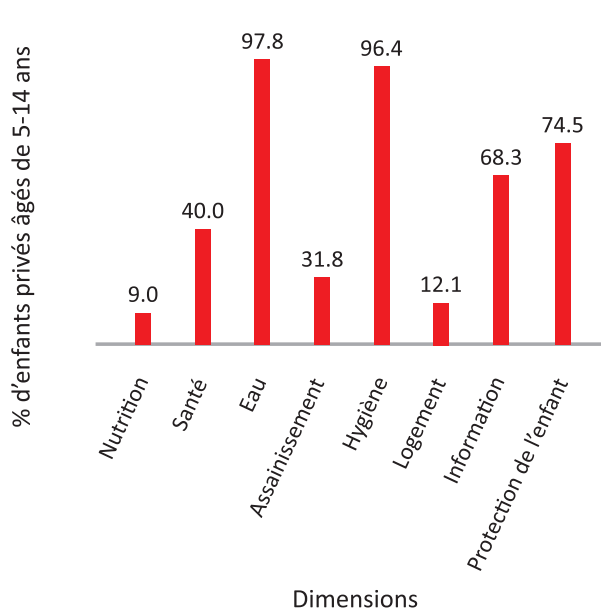
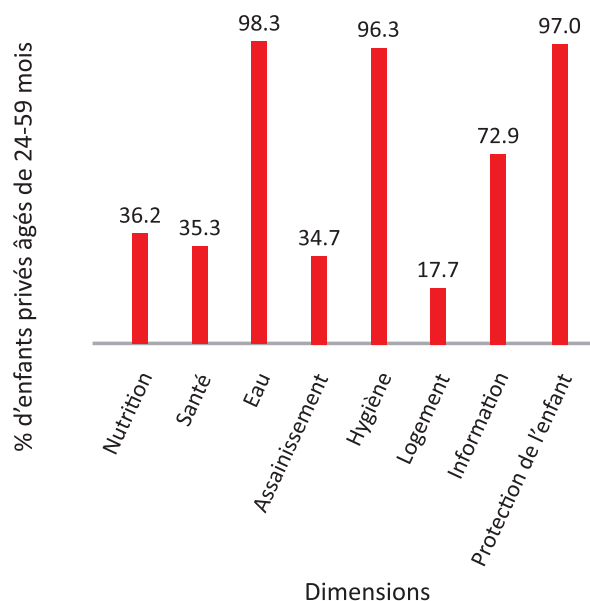
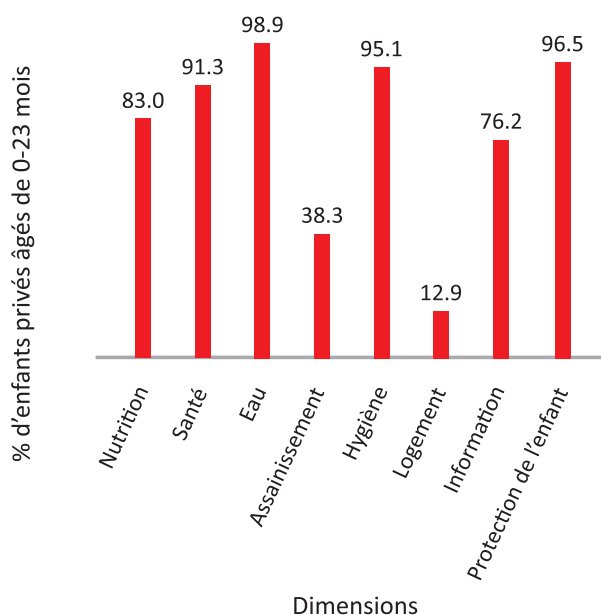
Proportion des enfants simultanément privés pour un nombre donné de dimensions, enfants de la province de la Mongala âgés de 0 à 17 ans



La province de la Mongala a l'une des plus fortes prévalences d'enfants pauvres. En effet, **94,6% d'entre eux (environ 980 mille enfants, soit 490 mille garçons et 490 mille filles)**⁴ sont privés dans trois ou plus de dimensions simultanément. Ce taux correspond à une prévalence de la pauvreté infantile de 2,7 fois plus qu'à Kinshasa, la capitale. En moyenne les enfants pauvres de la province de Mongala sont privés dans 4,7 dimensions à la fois. La distribution des privations dans la province tend légèrement vers la droite avec la grande majorité des enfants y vivant étant privés pour 5 dimensions à la fois alors que dans l'ensemble de la République Démocratique du Congo les enfants sont majoritairement privés dans 4 dimensions à la fois. Cependant, plus de 99% des enfants de la province sont privés dans au moins deux dimensions ayant trait à leurs droits fondamentaux.

Privation par dimension

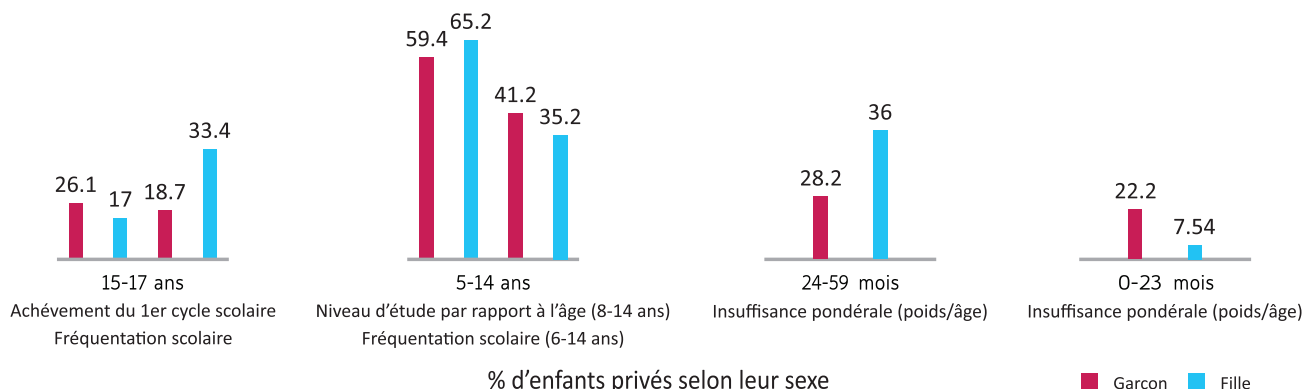
Pourcentage des enfants privés par dimension et par groupe d'âge



Dans la province de la Mongala, **les taux de privations sont de 65% et plus dans les dimensions de l'eau, de l'hygiène, de l'information et de la protection de l'enfant**. Les privations dans les dimensions de la nutrition pour les enfants de moins de deux ans, de la santé et de l'éducation sont également importantes.

Les privations liées à la survie de l'enfant (eau, assainissement, hygiène, santé et nutrition), par leurs interactions notamment, mettent son intégrité physique à risque. Elles doivent être suivies de près pour pérenniser les gains réalisés dans un secteur et empêcher que ceux-ci ne soient entravés par la privation dans d'autres.

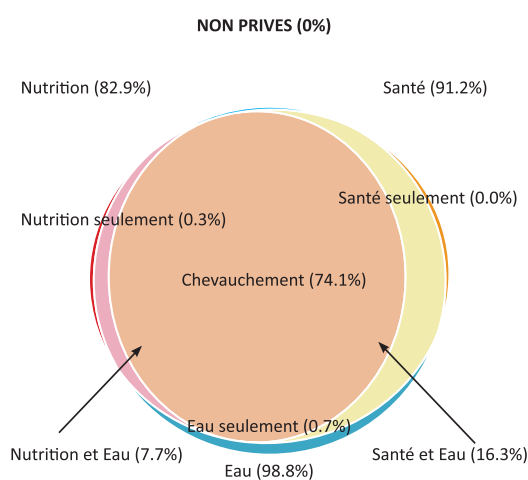
Pourcentage des enfants privés pour une sélection d'indicateurs par âge selon le sexe



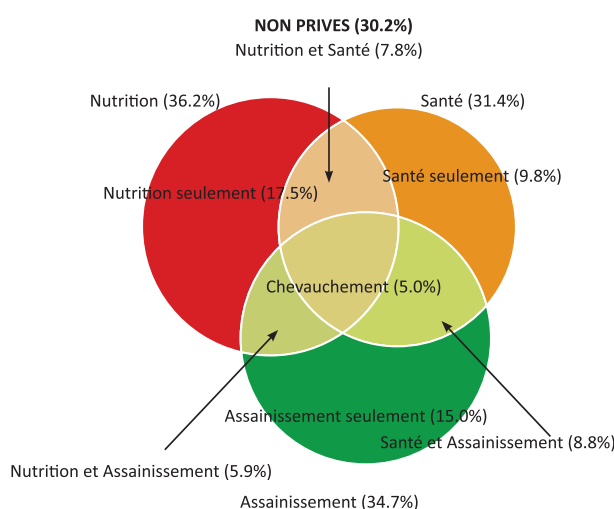
En désagréant les résultats selon le sexe de l'enfant, on observe que dans la province de Mongala, les garçons de moins de 2 ans sont le plus en situation d'insuffisance pondérale ; 22,2% des garçons contre seulement 7,5% des filles. En considérant les privations pour la dimension éducation, il est observé que les garçons âgés de 6-14 ans sont plus nombreux à ne pas fréquenter l'école (41,2% des garçons contre 35,2% des filles) alors que les filles âgées de 8-14 ans sont plus nombreuses à ne pas avoir un niveau scolaire correspondant à leur âge (65,2% des filles contre 59,4%)⁵. Les garçons de ce groupe d'âge ont donc tendance à ne pas être à l'école alors que les filles qui fréquentent l'école ont-elles tendances à avoir du retard dans le niveau d'étude atteint par rapport à leur âge. Une analyse plus approfondie des déterminants des privations dans les dimensions de la nutrition et de l'éducation dans le contexte de la province de la Mongala est donc nécessaire pour une meilleure compréhension des disparités observées.

Chevauchement des privations

Chevauchement des privations entre les dimensions Nutrition, Santé et Eau, enfants âgés de 0 à 23 mois

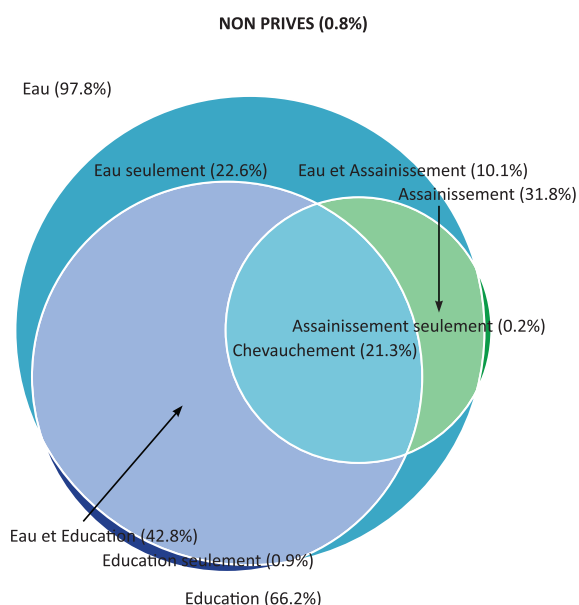


Chevauchement des privations entre les dimensions Nutrition, Santé et Assainissement, enfants âgés de 24-59 mois

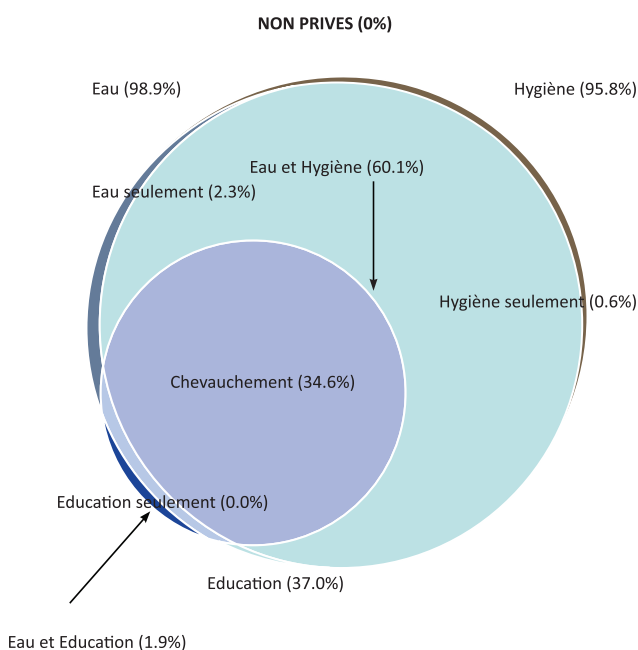


Les diagrammes de Venn illustrent le chevauchement des privations pour des combinaisons de trois dimensions. Comme le montrent les diagrammes de Venn précédents, tous les enfants de moins de deux ans sont privés de nutrition, de santé ou d'eau et un peu moins de trois quarts de ces enfants (74,1%) le sont pour ces trois dimensions à la fois. 5% des enfants de 24-59 mois sont privés dans les dimensions de la nutrition, de la santé et de l'assainissement. Une partie importante des enfants âgés de 24-59 mois sont privés dans les dimensions de la nutrition, de la santé ou de l'assainissement sans pour autant être privés dans une ou deux dimensions additionnelles. **Ces résultats font ressortir la nécessité d'intervenir de manière conjointe dans plusieurs secteurs liés à la survie de l'enfant tout en approfondissant les causes des privations ayant lieu de manière isolée⁶.** En effet, un enfant n'ayant pas accès à l'eau potable peut avoir plusieurs épisodes de diarrhée pouvant conduire à la malnutrition ; la diarrhée réduit l'absorption des nutriments et la prise alimentaire en général. Les enfants malnutris sont à leur tour plus à risque d'être affectés par la diarrhée du à un affaiblissement de leurs fonctions barrières et immunitaires. En outre, sans un système d'assainissement adéquat, les eaux usées risquent d'entrer en contact avec l'eau utilisée pour boire ou la nourriture renforçant ainsi ce cercle vicieux⁷. Les privations subies conjointement sont délétères mais également celles initialement subi de manière isolée car celles-ci risquent d'entraver les progrès réalisés dans d'autres dimensions très liées.

Chevauchement des privations entre les dimensions Eau, Assainissement et Education, enfants âgés de 5-14 ans



Chevauchement des privations entre les dimensions Eau, Hygiène et Education, enfants âgés de 15-17 ans



Les enfants de 5 ans et plus sont nombreux à être privés dans les dimensions de l'eau, l'assainissement ou de l'hygiène ainsi que pour la dimension éducation. 21,3% des enfants de 5-14 ans de la province de la Mongala sont privés simultanément dans les dimensions de l'eau, l'assainissement et l'éducation. En revanche, 34,6% des enfants de 15-17 ans sont privés à la fois d'eau, d'hygiène et d'éducation. L'accès à des sources d'eau et l'utilisation de toilettes inadéquates renforcent le risque de maladies à répétition une potentielle cause d'absentéisme et/ou de mauvaise performance scolaire.

Résultats pertinents pour l'élaboration programmatique

1. La province de la Mongala est celle avec la 4^e prévalence la plus forte d'enfant pauvres multidimensionnels (94,6%). Les enfants de cette province sont privés en moyenne dans 4,7 dimensions. Toutefois, la Mongala est la 21^e province contribuant le plus fortement au nombre total d'enfants pauvres en RDC ; 2,4% des 40 millions.
2. Plus de 95% des enfants de tous les âges sont privés dans les dimensions de l'eau et de l'hygiène alors que plus de 60% des enfants âgés de 6 ans et plus fréquentent l'école⁸. Il existe donc une opportunité de réduire les privations d'ordre de la survie et du développement de l'enfant en leur garantissant l'accès à des installations WASH adéquates au moins lors du temps passé à l'école. La recherche montre en effet que des infrastructures WASH de qualité attire les enfants à l'école⁹ et que les parents préfèrent envoyer leurs enfants dans des écoles avec des installations adéquates¹⁰.
3. L'intégration éducation avec d'autres dimensions, tel que la nutrition¹¹ par exemple, pourrait également bénéficier aux enfants. Toutefois, il faudrait que les enfants qui ne sont pas encore en âge d'être scolarisé ainsi que ceux en situation de décrochage scolaire puissent également bénéficier de programmes pertinents.
4. Le niveau de privation dans la dimension information est (relativement) moins préoccupant. Toutefois, c'est une dimension essentielle dans le cadre de la pandémie liée à la COVID-19. En effet, les privations dans cette dimension mettent les enfants à fort risque de ne pas (i) avoir accès à l'information leur permettant de se protéger de la maladie, et (ii) pouvoir suivre les enseignements à distance durant les périodes de confinements.

1. Le régime alimentaire minimum acceptable pour les enfants allaités de 6-23 mois est défini comme recevoir la diversité alimentaire minimum et la fréquence minimum de repas, alors que pour les enfants qui ne sont pas allaités, il faut rajouter au moins 2 repas lactés et il faut que la diversité alimentaire minimum soit atteinte sans compter les repas lactés.
2. Par semaine : 21h et plus pour les travaux ménagers chez les enfants de 5-14 ans, 1h et plus pour les travaux économiques pour les 5-11 ans, 14h et plus pour les 12-14 ans et 43h et plus pour les 15-17 ans.
3. Selon l'approche du cycle de vie, la privation est mesurée séparément pour les enfants âgés de 0-23 mois, 24-59 mois, 5-14 ans et 15-17 ans. Les résultats sont ensuite agrégés de sorte à produire des taux de pauvreté pour toute la population infantile ; ceux âgés de 0-17 ans.
4. Seul le nombre d'individus âgés de 0-19 ans vivant dans la province de la Mongala étant disponible dans l'annuaire statistique de 2017, ce chiffre reste approximatif.
5. Les seules différences de privation entre les filles et les garçons à être statistiquement significatives sont observées pour les indicateurs suivants :
 - « insuffisance pondérale » pour les enfants âgés de 0-23 mois (pour un seuil de 5%)
 - « fréquentation scolaire » pour les enfants âgés de 6-14 ans (pour un seuil de 10%)
 - « niveau d'étude par rapport à l'âge » pour les enfants âgés de 8-14 ans (pour un seuil de 10%)
6. En RDC, 7 enfants sur 100 décèdent avant d'atteindre leur 5ème anniversaire (MICS-Palu 2018)
7. Voir:
 1. Brown, J. , Cairncross, S. , & Ensink, J. H. (2013). Water, sanitation, hygiene and enteric infections in children. Archives of Disease in Childhood, 98(8), 629–634. 10.1136/archdischild-2011-301528
 2. Katona, P. , & Katona-Apte, J. (2008). The interaction between nutrition and infection. Clinical Infectious Diseases, 46(10), 1582–1588. 10.1086/587658
 3. Marshak, A. , Young, H. , Bontrager, E. N. , & Boyd, E. M. (2016). The relationship between acute malnutrition, hygiene practices, water and livestock, and their program implications in Eastern Chad. Food and Nutrition Bulletin, 38, 115–127. 10.1177/0379572116681682
8. 61,9% des enfants âgés de 6-14 ans et 76,8% de ceux âgés de 15-17 ans
9. UNICEF. Equity of access to WASH in schools: a comparative study of policy and service delivery in Kyrgyzstan, Malawi, the Philippines, Timor-Leste, Uganda, and Uzbekistan. New York, NY: 2011.
10. Lupele J, Kakuwa B, Banda R. Improving the quality of education through partnerships, participation and wholeschool development: a case of the WASH project in Zambia. Schooling for Sustainable Development in Africa. Switzerland: Springer; 2017. p. 175-85.
11. L'éducation alimentaire et nutritionnelle dans le cadre scolaire peut permettre aux enfants, aux adolescents, au personnel des établissements et au reste de la population d'acquérir des connaissances qui incitent à adopter des habitudes alimentaires saines et d'autres comportements positifs en matière de nutrition. <https://www.unscn.org/uploads/web/news/document/School-Paper-FR-WEB.pdf>

La République Démocratique du Congo à l'image de plusieurs pays africains a souscrit à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD). Cet engagement a tout simplement créé une obligation au pays de mesurer la pauvreté et privations des enfants et d'y répondre, en incluant explicitement les enfants (ODD 1, cible 1.2). La mesure de la pauvreté et des privations chez les enfants permet non seulement à la RDC de mesurer les progrès réalisés, mais aussi d'appuyer le plaidoyer et la formulation de politiques et des programmes susceptibles d'atteindre les cibles des ODD.

L'approche MODA (Analyse du Chevauchement des Privations Multiples) utilisée dans la présente étude est une méthodologie d'analyse de la pauvreté multidimensionnelle des enfants sur la base de données statistiques qui place l'enfant au cœur de l'analyse. La pauvreté faisant référence par essence à un manque, celle des enfants se décline en privations rencontrées en termes d'accès ou de manque d'accès (privations) aux services sociaux de base. C'est donc une approche d'analyse de la pauvreté qui va au-delà des aspects monétaires et non monétaires dans la mesure où un enfant peut connaître des privations dans des domaines importants pour son épanouissement même s'il appartient à un ménage non pauvre du point de vue monétaire.

En outre, elle étudie les privations dont souffrent les enfants relativement à plusieurs dimensions, notamment dans les domaines de la santé, la nutrition, l'eau, l'hygiène et l'assainissement, l'éducation, la protection et l'information. De ce fait, l'approche N-MODA permet de mieux appréhender la situation des enfants en adoptant une approche multisectorielle et en cernant les privations qui se cumulent pour un enfant selon son âge, son sexe et ses origines socio-économique et géographique.

Pauvreté et privations de l'enfant en République Démocratique du Congo

Province de la Mongala